ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Bureau du registraire - logistique académique

4567 : Certificat en économie et estimation des projets de construction

HORAIRE HIVER 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100	INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE							
	La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.							
	01			Atelier	D			
		15 janvier au 19 février 2024						
	02			Atelier	D			
		15 janvier au 19 février 2024						
	03			Atelier	D			
		26 février au 1er avril 2024						
EEC110	ANALYSE FINANCIÈRE ET DE RENTABILITÉ EN CONSTRUCTION							
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	P	D-4009	J. Magnan	
		Sam	09:00 - 17:30	C	P	D-4009		
		01 mars 2024						
		02 mars 2024						
		22 mars 2024						
		23 mars 2024						
		05 avril 2024						
		06 avril 2024						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 21 mars 2024 / 04 avril 2024						
EEC550	ESTIMATION BUDGÉTAIRE EN CONSTRUCTION							
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	P	B-3408	Y. Chabot	
		Sam	09:00 - 17:30	C	P	B-3408		
		05 janvier 2024						
		06 janvier 2024						
		19 janvier 2024						
		20 janvier 2024						
		02 février 2024						
		03 février 2024						
		17 février 2024						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 18 janvier 2024 / 01 février 2024						
EEC707	MÉTHODES ET ESTIMATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE							
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	H	A-1212	M. Chapman	
		Sam	09:00 - 17:30	C	H	A-1212		
		12 janvier 2024						
		13 janvier 2024						
		26 janvier 2024						
		27 janvier 2024						
		09 février 2024						
		10 février 2024						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 25 janvier 2024 / 08 février 2024						
GCI105	MÉTHODES DE CONSTRUCTION							
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	H	D-4012	L. O'Shaughnessy	
		Mer	18:00 - 22:00	TP/2*	H	B-1518	L. O'Shaughnessy	

4567 : Certificat en économie et estimation des projets de construction

HORAIRE HIVER 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GCI411	CONTRATS DE CONSTRUCTION ET OBLIGATIONS							
	01	Mar	18:00 - 21:30	C	P	B-1708	P. Bleau	

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b) Activités

C : cours — TP : travaux pratiques — LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines — LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.